



## 2014 L'arbre de Noël



> P4-5  
"La semaine bleue"  
des séniors

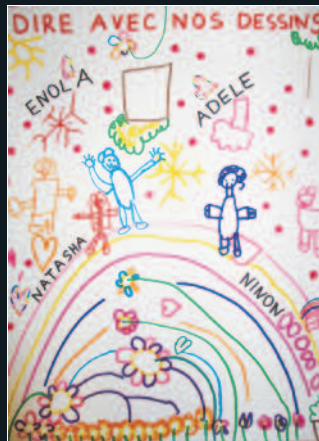


> P6  
Le marché de Noël



> P 10-11  
Conseils municipaux

**Hommage  
à Charlie  
par les  
enfants**





Les fêtes de fin d'année sont déjà derrière nous. La rentrée scolaire est effective. Pour quelques jours encore notre place de l'Eglise restera parée de ses décorations et illuminations. Nous serons définitivement en 2015.

Que cette nouvelle année

vous soit douce et heureuse. Qu'elle soit pour vous-mêmes et vos familles celle du bonheur, de la santé et du succès. Tous ces ingrédients qui font que la vie est plus facile et que les jours coulent doucement.

Ces objectifs correspondent aussi à la mission que nous nous sommes donnée pour que VIGNOC soit le havre de paix auquel vous aspirez pour pouvoir vous ressourcer tout au long de l'année, loin des soucis professionnels et autres tracas de la vie ordinaire.

Les services municipaux (garderie, cantine, activités périscolaires, entretien des espaces publics, aide administrative, services sociaux...) n'existent que pour vous faciliter la vie.

Il ne faut donc pas hésiter à nous faire part de vos sentiments si vous pensez qu'ils peuvent être améliorés sur tel ou tel point. Cela fera progresser l'ensemble.

Le site Web de la commune permet ces échanges interactifs, et nous sommes vigilants pour vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Si l'utilisation de ces services donne des droits, elle comporte aussi des devoirs. Et pour ce qui concerne les activités périscolaires, nous serons bienveillants pour les égarements liés à des comportements enfantins, mais adopterons une attitude très ferme dès que ces derniers débordent des limites admissibles. Il faut bien comprendre que ces services ne sont pas obligatoires, aussi ceux qui contreviennent de manière régulière au règlement intérieur après un ou deux rappels à l'ordre seront exclus après concertation avec les parents.

Pour ce qui concerne les projets communaux, ils sont extrêmement dépendants de l'état des finances, et vous savez que sur ce plan la situation de la commune est très délicate. Par ailleurs, vous suivez certainement l'évolution des réformes territoriales en cours. Le moins que l'on puisse dire est que le paysage n'est pas limpide. Nous réfléchissons aux différentes possibilités, et reviendrons vers vous pour organiser le débat dès que les choses seront un peu décantées. Des réunions publiques seront organisées pour présenter dans le détail les différentes options, et nous aurons recours à la consultation publique si nécessaire. 2015 sera sans doute sur ces aspects une année décisive, nous souhaitons qu'elle soit la clé de notre prospérité future.

Bien cordialement

**Jean LE GALL**  
Maire de Vignoc



## Consultation du public sur l'eau



Les comités de bassin et l'État élaborent des plans de gestion et souhaitent connaître l'avis des citoyens avant de les adopter définitivement.

Le bon état des eaux douces, des milieux marins et la gestion des inondations sont des objectifs nationaux et européens. Pour les atteindre, des plans de gestion sont en cours d'élaboration.

Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et les plans de gestion des risques d'inondation seront adoptés fin 2015 et mis en place dans

chaque bassin hydrographique de 2016 à 2021.

Sur le littoral ce sont les plans d'actions pour le milieu marin qui

définiront des actions pour un bon état écologique des eaux marines.

Ces documents définissent pour les années à venir, les objectifs à atteindre sur chaque territoire.

Cette consultation nationale donne l'occasion à chacun de s'informer et de s'exprimer sur les décisions qui nous engagent collectivement.

Pour plus d'information et pour répondre à l'enquête :  
<http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>

## Chiens errants

Il est strictement interdit de laisser errer tout animal domestique quel qu'il soit, de l'abandonner ou d'attirer des animaux errants avec de la nourriture. La divagation des animaux peut occasionner des troubles importants de la tranquillité et de la sécurité publique. La commune dispose des services de la société Chenil Service pour la capture de chiens errants.

Rappels des tarifs de la fourrière

- Forfait fourrière : 87 €
- Identification puce électronique : 67 €
- Amende : 58,72 €

## Bruits de voisinage

Nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outils de percussion ... tous les jours de 20h à 8h.

# 2014 en images...



Abri de car



Coupe de France



Braderie APEMA



Spectacle de mars



Chemin des écoliers



Le 8 Mai 2014



Aménagement du pont



Dépôt de pain à la mairie



Argent de poche



Démolition îlot Chotard



TAP jardinage



TAP musique



TAP lecture



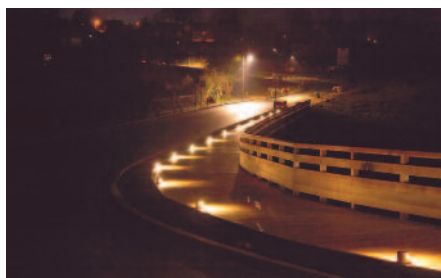
TAP sport



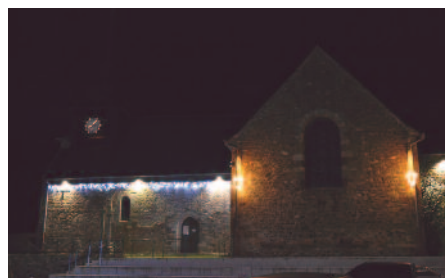
Centre de loisirs Halloween



Fête de pâques



La passerelle



Illuminations de Noël

## Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics



Au centre Françoise Lefevre, vice-présidente, entourée des membres du CCAS.

Le CCAS est un établissement public autonome présent auprès de toutes les communes du territoire national. A Vignoc, le conseil d'administration du CCAS est présidé par Jean Le Gall, maire et Françoise Lefevre en est la vice-présidente.

### Le conseil d'administration est composé

- de cinq élus : Françoise Lefevre, Laurence Pilvesse, Christelle Coignard, Armelle Blaire, Jean-Michel Marquet,
- et de 5 membres nommés : Marie Richard, pour le club de la Bonne entente, Rolande Préchoux, pour l'association des Dons du sang, Françoise Misériaux pour les Associations familiales catholiques, André Marion pour l'Association d'aide et de soutien aux personnes handicapées mentales et à leur famille et Loïc Prisé pour la Mutualité sociale agricole.

### Le rôle et les missions du CCAS :

- l'animation et la coordination de l'action sociale dans la commune,
- l'instruction des dossiers d'aide sociale légale relevant de la compétence de l'État ou du conseil général (APA, RSA)
- l'attribution d'aides facultatives dans des domaines variés en fonction des besoins,
- le soutien aux familles en difficulté et aux personnes âgées.

Le 27 mai 2014 lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion, le nouveau conseil d'administration a voté son budget pour 2014, une commission d'urgence a été créée pour répondre à des demandes urgentes et une charte de confidentialité a été signée qui engage chaque membre à respecter une confidentialité rigoureuse. Les personnes amenées à consulter le CCAS sont assurées d'une totale discrétion.

## «Semaine Bleue» : les séniors

### 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « aînés » dans notre société.

A l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec le concours du Club de la Bonne Entente, du Conseil des Sages et du Centre Accueil et Loisirs, la 1<sup>ère</sup> édition de la « Semaine Bleue » a vu le jour. Aussi appelée semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la « Semaine Bleue » s'est déroulée autour de différentes animations gratuites du 13 au 19 octobre 2014.

Un programme varié avait été concocté et proposé aux séniors sur 6 demi-journées :

- > ouverture festive par un après-midi musical proposé par des artistes bénévoles,
- > temps de découverte avec les visites de l'Hôtel de Ville de Rennes et du Palais du Parlement,



# à l'honneur

- > temps d'échanges entre grands et petits, les 40 enfants du Centre Accueil et Loisirs ont accueillis les aînés,
- > grand air et espace naturel avec une marche de 4,5 kms suivie de la visite de la «Carrière de la Garenne» et d'un goûter partagé avec les membres du Club de la Bonne Entente,
- > information sur l'Association Ben Es Sei Nous, lecture contée, ateliers travail de l'argile et art floral,
- > moment de partage avec un troc aux plantes.

Lors de sa réunion du 8 décembre 2014, les membres du CCAS ont pris la décision de reconduire cette semaine d'animations en 2015.

## **Pour mener à bien cette initiative, deux thés dansants sont programmés les 25 janvier et 28 juin 2015.**

- > le dimanche 25 janvier  
avec l'Orchestre "Pour le Plaisir"
- > le dimanche 28 juin  
avec l'Orchestre "Thierry Simon"



## ACTIF

### (Association Cantonale pour le Travail, l'Insertion et la Formation)

ACTIF est une Association Intermédiaire, loi 1901, agréée par l'Etat depuis 1987 pour mettre en œuvre une action en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi sur son territoire.

Son siège social est fixé au 32 bis, place de l'Eglise à La Mézière.

ACTIF favorise votre insertion professionnelle en vous accueillant, en vous informant et en vous accompagnant sur la construction de votre projet professionnel. Cette association a également pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi, notamment les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les chômeurs de longue durée et les chômeurs âgés de plus de 50 ans. ACTIF constitue une étape dans votre parcours. C'est un tremplin vers l'emploi durable.

ACTIF vous propose des missions de travail en Entreprises, en Collectivités, chez le Particulier. Ces missions seront le support de votre accompagnement individualisé.

#### Contact :

Tél : 02.99.69.20.46

E-mail : [accueil@actif35.org](mailto:accueil@actif35.org)

## Médaille de la jeunesse et des sports



Photo G. Castel

A l'âge de 73 ans, Jean-Claude Bréholée a reçu le 10 octobre le diplôme et la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif. Adhérent depuis 1957 à l'US Vignoc, il devient vice-président du club de foot en 1960, puis président de l'ASVHG multi-sports en 1998 et il est aujourd'hui secrétaire de l'ASVHG football.

## Le Club bonne entente



Photo G. Castel

Le Club de la bonne entente réunit des membres de Vignoc et Langouët. « Nous sommes 55 adhérents. Nous nous réunissons tous les jeudis, à 13 h 30, à la salle des associations de Vignoc, route de Gévezé », explique Madeleine Commereuc, vice-présidente. L'association propose des jeux de société, des parties de belote et de palets ainsi que de la marche. Le groupe de marcheurs « se retrouve sur le parking du terrain des sports, à 14 h, pour des randonnées d'environ 4 à 5 km, sur les circuits vignocois », précise Roger Chevrel. Le bureau est composé d'Eugène Houal, président de Vignoc, et Madeleine Commereuc, de Langouët ; Marie-Thérèse Boulain, de Vignoc, et André Dessens, de Vignoc.

**Adhésion :** 16 EUR par an. Renseignements et inscriptions au 02 99 69 83 05 ou 01 99 69 06 90.

## Marché de Noël

Le mois de décembre annonce les fêtes de fin d'année et surtout Noël.

A cette occasion, outre la vente de sapins de Noël, l'APEMA organisait, le vendredi 12 décembre 2014, son marché de Noël, dont les bénéfices serviront à financer les activités pédagogiques des enfants. Avec plus d'une vingtaine d'artisans et artistes présents, cette deuxième édition a connu, de nouveau, un vif succès.

Dans un dédale d'allées installées dans la salle polyvalente, de très nombreux visiteurs sont venus admirer les jolis stands décorés qui proposaient artisanat, produits de beauté, beaux livres jeunesse et produits du terroir.

La convivialité de cette fin d'après-midi et soirée a été rythmée par la présence du Père Noël qui a pris plaisir à se laisser photographier avec les nombreux enfants venus le voir.

Les arômes de crêpes et les odeurs de vin chaud ont, aussi, réveillé l'esprit magique de Noël des petits et grands.



### Pour cette nouvelle année 2015, toute l'équipe de l'APEMA vous présente ses meilleurs vœux.

Voici le programme de nos animations à venir :

- > Après-midi déguisée de la chandeleur le samedi 28 février de 16h à 20h, avec jeux géant en famille, crêpes,
- > Grande braderie le dimanche 31 mai,
- > Fête des écoles le samedi 27 juin.

## Classes 4



Photo G. Castel

27 septembre : c'est par une belle journée que se déroulèrent les Classes 4.

## Animations de Noël

### Comité des fêtes - 19 décembre

Le Père Noël est venu à la rencontre des enfants le vendredi des vacances scolaires. Il est arrivé sur son quad, les rennes étant au repos avant le grand jour de Noël.

Il est allé chercher les enfants dans les lotissements avant de revenir poser avec eux pour des photos inoubliables.

La chorale Interpeuples a chanté Noël dans une église pleine.

Les Vignocois ont pu apprécier le vin chaud et la tartiflette qui avait goûté de trop peu, les organisateurs ne s'attendant pas à un tel succès.

Cette soirée conviviale qui a réussi à faire sortir les gens de leurs foyers un soir de décembre redonne de l'énergie aux bénévoles du Comité des Fêtes qui vous promettent un très beau 14 juillet qui renouera avec les traditionnelles "moules-frites". **Réservez votre soirée !**



FEST – NOZ organisé par Espace Arts et Culture le 13 décembre.

## Bibliothèque municipale

Cap BD, c'est reparti : cette année encore, la communauté de communes du Val d'Ille vous propose sa sélection de 12 bandes dessinées pour les lecteurs de 13 ans et plus. Avec ou sans texte, en couleur ou en noir et blanc, réalistes ou décalées, il y en aura pour tous les goûts. Ces bandes dessinées sont à lire sur place ou à emprunter, venez y jeter un œil !

**Nouveaux horaires :** depuis le mois de novembre, la bibliothèque vous ouvre ses portes le vendredi soir de 17h à 18h30.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, la bibliothèque est ouverte à tous. Même sans inscription, vous pouvez passer un moment agréable à feuilleter un livre, à lire une histoire à un enfant, à vous renseigner sur les derniers conseils de « Que choisir » ou de « Mon jardin & ma maison ». Les documents sont à votre disposition et l'équipe de la bibliothèque sera ravie de vous accueillir et de vous guider dans les rayonnages si nécessaire.

## Le CLIC

### Accompagner un proche : Prendre soin de soi est primordial pour bien prendre soin de l'autre

Vous vous occupez d'un proche et vous avez besoin de moments de détente, tout en apprenant comment préserver votre santé ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de l'ille et de l'illet en partenariat avec Siel Bleu vous propose une Formation, GRATUITE, ouverte à toutes personnes concernées, sous la forme de 6 ateliers, à raison d'1h30 par mois.

Ces ateliers seront animés par une éducatrice d'activités sportives adaptées, qui abordera de manière ludique, en respectant le rythme du groupe, des méthodes autour de : l'éducation corporelle, la respiration, la relaxation, le renforcement musculaire, l'assouplissement, les étirements, de propositions d'exercices à faire chez soi...

Ces ateliers visent à réduire les effets négatifs du stress, à améliorer les conditions physiques et de posture, aussi, à adopter ou améliorer des gestes et à utiliser son corps dans la sécurité pour la relation avec la personne aidée.

Le CLIC vous donne rendez-vous pour le premier atelier le :

Mardi 3 février à 14h30, 7 rue des écoles à l'espace Intergénération de Liffré (salle Méliès)

Puis, suivront les ateliers du : 03 mars / 07 avril / 21 avril / 07 mai / 02 juin

### Renseignements et inscription :

Espace Triskell - 14 rue de Chasné SAINT AUBIN D'AUBIGNE

Tel : 02.23.37.13.99

[www.clic-ille-illet.fr](http://www.clic-ille-illet.fr)

## Noces de diamant



Photo G. Castel

Marthe et Roger Lavollée ont fête leurs noces de diamant le 05 octobre. Ils se sont mariés le 02 octobre 1954 à Gévezé. Ils habitent actuellement à La Boulais, à Vignoc. Ils ont 2 enfants, 5 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.



Photo G. Castel

Marie et Léon Dauvergne ont été reçus par leur fille, Françoise Lefeuvre, adjointe, pour leurs soixante ans de mariage. Ils se sont mariés le 16 octobre 1954 à Vignoc. Ils ont 2 enfants, 6 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

## Les Brioches de l'Amitié

Quatre associations de personnes en situation de handicap s'unissent pour organiser l'opération Les Brioches de l'amitié du 19 au 25 mars 2015.



### Les Brioches de l'Amitié, c'est :

- > Une forte mobilisation des bénévoles, des familles et des personnes en situation de handicap.
- > Des projets associatifs financés grâce à vos dons.
- > L'expression d'une solidarité départementale.
- > Une action inter associative.

2 000 personnes n'hésitent pas à mettre « la main à la pâte » : bénévoles ponctuels, retraités, associations locales. Un véritable réseau de solidarité se met en place sur le Département. Durant une semaine, l'ensemble du département sera ainsi couvert par des bénévoles dans les centres commerciaux, sur les marchés ou à domicile... Pour 4,50 € en échange d'une brioche, Soyez solidaires et gourmands!

## Changement de propriétaire à l'épicerie



Photo G. Castel

Depuis le 14 octobre, Mme Laurence Bourguignon a repris l'épicerie du bourg de Vignoc. Depuis trois mois, l'aventure a commencé. Les clients se sont montrés curieux, au début, puis fidèles. « Je remercie les clients de leur confiance et de leur sympathie lors de leur passage à l'épicerie », dit-elle.

En plus des plats préparés en fin de semaine, les fruits et légumes frais, la vente de crêpes et de galettes, les commandes de volailles bio, Mme Bourguignon souhaite proposer prochainement un rayon de produits locaux et la vente de paniers de fruits, légumes et épicerie.

### Changement d'horaires à partir de février

Mardi : 10h>13h et 15h>19h30

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h30>13h et 15h>19h30

Samedi : 10h>13h et 15h>19h

Dimanche : 9h30>12h30

Fermé le lundi. Le dépôt de pain se fera au Bar- tabac chez Annick et Gérard.

Téléphone : 02 99 69 82 41

Mail: danielurcan@neuf.fr

## Véronique Coiffure

### Résultats de la tombola

Le samedi 6 décembre à 17 h au salon de coiffure, les petites menottes de Lucie Parthenay, ont tiré au sort 4 bulletins pour le jeu "Le mois de la chance" qui se déroulait du 6 novembre au 6 décembre. Les gagnants sont :

1<sup>er</sup> lot : Madame Dardenne Véronique, Langouet (sèche-cheveux)

2<sup>ème</sup> lot : Monsieur Salou, Vignoc

3<sup>ème</sup> lot : Madame Barp Sonia, Vignoc

4<sup>ème</sup> lot : Monsieur Mizériaux, Vignoc



## À l'attention des agriculteurs du Val d'Ille

Le prochain chantier de valorisation de bois issu de l'entretien des haies bocagères aura lieu sur votre commune le jeudi 26 février et le vendredi 27 février.

L'élagage et le rangement du bois en vue du broyage sont à la charge de l'agriculteur.

Le Val d'Ille fait intervenir une entreprise pour la prestation de broyage et rachète le bois aux agriculteurs, selon certaines conditions (qualité du bois, diamètre, tonnage suffisant).

Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès du service environnement du Val d'Ille, avant le démarrage de l'élagage.

Inscriptions avant le 15 février.

**Contact service environnement du Val d'Ille**

tél. 02 99 69 86 03, 06 42 83 38 47, sabina.badea@valdille.fr.

## Galerie Les Arts d'Ille

Du 7 février au 1<sup>er</sup> Mars, Myriam Ingrao a invité Agathe Couillaud à exposer ensemble à l'atelier-galerie les Arts d'Ille pour jouer le jeu du dessin à quatre mains. L'exposition présente des encres entre abstraction et réalisme, où l'univers organique de l'une prolonge les figures urbaines de l'autre.

Agathe Couillaud fait appel à ses souvenirs de voyage. Elle en retient des silhouettes d'immeubles qui ont marqué son œil d'illustratrice.

Des formes les prolongent : les fondations dessinées par Myriam Ingrao. Des racines retiennent les bâtisses et offrent au regard mille détails d'une vie souterraine. Ses dessins de patience bruissent d'une multitude de traits en écho aux formes du minéral et du végétal. Un microcosme s'offre au regard.

Les deux artistes rennaises exposent également des travaux personnels de dessin et de sculpture.

**Finissage et concert le samedi 28 février à partir de 19h.**

## Centre de loisirs

"Pour ceux qui n'ont pas pu venir le mercredi 21 janvier, il est encore temps de s'inscrire pour les vacances de février (du lundi 9 février au vendredi 20) par mail à cette adresse : [loisirs.vignoc@gmail.com](mailto:loisirs.vignoc@gmail.com), ainsi que pour les mercredis jusqu'à avril."



## Le conseil des sages

### Appel à candidature pour devenir membre du Conseil des Sages

Le conseil des sages est une instance consultative de réflexion et de propositions qui, par ses avis et études, éclaire le conseil municipal sur différents projets intéressant Vignoc.

Créé en 2008 par le Maire, le Conseil des Sages travaille, dans un esprit de démocratie participative de proximité, à des propositions dans tous les domaines. Ses règles de fonctionnement seront ajustées pour permettre une meilleure adéquation avec les actions du Conseil Municipal.

Le Conseil des Sages est composé actuellement de 10 membres, sa limite maximum est fixée à 19 membres.

Pour venir étoffer cette assemblée de séniors, les personnes âgées de plus de 60 ans ayant cessé toutes activités professionnelles et désireuses de compléter le prochain Conseil des Sages sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie.

L'installation du nouveau Conseil se fera le 6 avril 2015 par Jean Le Gall, Maire.

## Covoiturage

Covoiturage + est une structure de l'économie sociale et solidaire, soutenue par les collectivités et entreprises du département. Elle porte le projet de développement du covoiturage domicile – travail en Ille-et-Vilaine depuis 2002. Elle a pour objectif de faire reconnaître ce mode de déplacement comme un réseau de transport en commun innovant.

Covoiturage + anime le réseau de transport Ehop.

Ehop c'est une solution de mobilité pour tous les actifs (salariés et en recherche d'emploi) :

- Economique : partage des frais et inscription gratuite,
- Responsable : citoyen et respectueux de l'environnement,
- Solidaire et créatrice de liens,
- Pratique : souplesse et liberté, covoiturez quand vous voulez !

### Via :

- Un site internet de mise en relation entre actifs du département,
- Une équipe pour accompagner le changement de comportement des habitants et salariés.

### Pourquoi pas vous ?

- Inscrivez-vous gratuitement sur [www.ehop-covoiturage.fr](http://www.ehop-covoiturage.fr),
- Déposez votre trajet,
- Recherchez les offres correspondant à vos critères,
- Mettez-vous en relation avec les covoitureurs de votre choix.

**Renseignement : 02 99 35 10 77**

# Conseil municipal

## Conseil du 2 OCTOBRE 2014 -

### Résumé

#### FINANCES

##### REPAS CANTINE

Monsieur et madame Radin demandent le remboursement des repas non pris d'un montant de 50.88 €.

La famille Vérité/Lebon demande le remboursement des repas non pris d'un montant de 57.24 €

##### INDEMNITES DE CONSEIL ET DE BUDGET ALLOUEES AUX COMPTABLES DU TRESOR

Outre les fonctions de comptable assignataire, les comptables du Trésor (trésoriers) peuvent fournir personnellement des prestations de conseil et d'assistance, en matière budgétaire, économique, financière et comptable, aux collectivités territoriales.

Le conseil municipal peut décider de verser aux comptables une indemnité en contrepartie de ces missions de conseil et d'assistance. Les conditions d'attribution de cette indemnité sont définies par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Il est nécessaire de maîtriser les dépenses de fonctionnement au regard des nouvelles charges induites par la réforme des rythmes scolaires et de la diminution des dotations de l'Etat, il est proposé de maintenir l'indemnité du Trésorier à hauteur de 90 %.

##### DON SUITE AU DECES D'UN PROCHE D'UN ELU

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le versement d'un don à la paroisse Sainte Croix de la Flume à Gévezé pour un montant de 50 €, suite au décès d'un membre proche d'un élu et selon la volonté de la famille .

##### CONGRES NATIONAL DE LA FEDERATION DES SAGES – PARTICIPATION FINANCIERE – AUTORISATION

Madame Havet, coordinatrice du Il est proposé, ci-après, quelques ajustements de crédits pour la réalisation de travaux et/ou acquisition de mobilier.

## PRESENTATION du RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Rapport consultable en mairie.

#### URBANISME

##### ZAC VALLON DES FRESCHES

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le cahier des charges du lot 1-28.

RENONCIATION au droit de préemption pour les biens cadastrés A 1332 et A 1352 appartenant au Groupe Launay, biens situés dans la ZAC Vallon des Fresches au profit de monsieur Yannick Lamy. RENONCIATION au droit de préemption pour le bien cadastré AA 560 appartenant au Groupe Launay, bien situé dans la ZAC Vallon des Fresches au profit de monsieur Christophe Bique et madame Nathalie Homo.

#### ADMINISTRATION GENERALE – DEPENSES

Antispam, mairie (3 postes)

Entreprise Simeco : 60 €

##### VAL D'ILLE

BASSIN VERSANT DE LA FLUME : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2013 Rapport consultable en mairie.

## Conseil du 6 NOVEMBRE 2014

### Résumé

#### SMICTOM D'ILLE ET RANCE PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Le rapport est disponible sur le site internet du SMICTOM : [www.sictom-tinteniach.fr](http://www.sictom-tinteniach.fr)

#### URBANISME

##### ZAC « Vallon des fresches »

cahier des charges des lots 1.12, 1.29

Conformément à l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, toutes cessions de terrain incluses dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée font l'objet d'un cahier des charges.

Celui-ci indique le nombre de m<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ; il fixe les prescrip-

tions techniques, urbanistiques et architecturales.

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 1.12 et 1.29, informations contenues dans les cahiers des charges.

#### ADMINISTRATION GENERALE

##### DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – ETAT RECAPITULATIF

- Poubelle à installer près de l'abri-bus au Pont : Voirie JPP : Chatuzange le Goubet (26) : 261.74 €
- Réparation résistance lave-linge Laverie : HORIS Rennes : 707.57 €
- Exhumation suite à la procédure d'abandon – Cimetière BERTHELOT JOUBREL – Rennes : 1 596.80 €

#### URBANISME

##### DROIT DE PREEMPTION

Renonciation au droit de préemption pour du bien cadastré A 1 335 d'une superficie de 401 m<sup>2</sup> appartenant au Groupe Launay, bien situé dans la ZAC Vallon des Fresches au profit de monsieur Anthony Guégan.

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AA 557 d'une superficie de 450 m<sup>2</sup> appartenant au Groupe Launay, bien situé dans la ZAC Vallon des Fresches au profit de monsieur et madame Fabrice Capelle.

##### CONSEIL DES SAGES

###### ACCUEIL - PRESENTATION

Les membres du conseil des sages de Vignoc ont été conviés à cette séance pour évoquer avec le conseil municipal, le rôle et les objectifs du conseil des sages.

## Conseil du 4 DECEMBRE 2014

### Résumé

#### FINANCES

##### TARIFS COMMUNAUX

(photocopie, concessions cimetière, location de salles...) – Année 2015

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, augmentation de 0.50% de la grille de tarifs communaux : photocopies, concession du cimetière, location des salles communales, droit de place (ci-joint tableau annexé à la note de synthèse) .

Il est proposé également l'application d'un nouveau tarif pour le caveau d'attente dans cimetière communal.

##### TARIFS CANTINE ANNEE 2015

La tarification des repas de cantine a été étudiée pour l'année 2015.

###### Restauration Enfant

Tarif 1 3.20 € (+2 cts)

Tarif 2 3.05 € (+2 cts)

Tarif 3 2.71 € (+1 ct)

Tarif 4 2.23 € (+1 ct)

ADULTE : 4.66 €

ANIMATEUR clsh : 3.20 €

##### TARIFS GARDERIE ANNEE 2015

###### Matin

7 h 30 - 8 h 50 1.36 €

###### Soir

16h50 - 18 h 1.46 €

18 h - 19 h 1.36 €

###### Forfait mensuel

1 enfant 46.67 €

2 enfants 80.46 €

3 enfants 104.07 €

##### SYNDICAT DES EAUX POTABLES DE LA MOTTE AUX ANGLAIS

#### PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2013

Rapport consultable en mairie.

#### ADMINISTRATION GENERALE

##### DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – ETAT RECAPITULATIF

Etagère d'occasion pour l'atelier dessin pastel- école élémentaire - CODER : 72 €

Contrat annuel de piégeage de taupes terrains communaux-FARAGO : 2 599.43 €

Remplacement d'une borne Place de l'Eglise - EIFFAGE : 738 €

Portemanteau – mairie

UGAP : 45.10 €

Maintenance du parc informatique de la collectivité

SIMECO : 1 195 €

## URBANISME

### DROIT DE PREEMPTION

Renonciation au droit de préemption pour du bien cadastré AA 578 d'une superficie de 252m<sup>2</sup> appartenant à ESPACIL HABITAT, bien situé dans la ZAC Vallon des Fresches au profit de monsieur et madame LAVENANT.

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AA 558 d'une superficie de 402 m<sup>2</sup> appartenant au Groupe Launay, bien situé dans la ZAC Vallon des Fresches au profit de monsieur Gilles Corbel.

## VAL D'ILLE

### FONDS DE CONCOURS – LIAISON DOUCE – DEMANDE DE VERSEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander un fonds de concours à la communauté de communes du Val d'Ille d'un montant de 100 000 € en vue de participer au financement de la liaison douce.

### CONTRAT ENFANCE JEUNESSE – RENOUVELLEMENT – PERIODE 2014-2017

Il est rappelé que le contrat enfance jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de co-financement signé avec la caisse d'allocations familiales (CAF), qui contribue à la création et au développement de l'offre d'accueil destinée aux enfants et jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

Le précédent CEJ, qui couvrait la période 2010-2013, a expiré au 31 décembre 2013. Il est proposé le renouvellement du CEJ sur la période 2014-2017, avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

En ce qui concerne la commune, ce contrat concerne l'accueil des jeunes enfants, le mercredi après-midi et vacances scolaires.

*Le compte-rendu officiel et complet de chaque séance du conseil municipal est en libre consultation à la Mairie et sur le site [www.vignoc.fr](http://www.vignoc.fr)*

**Du 10 janvier au 7 février, la forêt du collectif Podenciel envahira le théâtre de Poche d'Hédé**



## Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.

Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

## Permis de construire et de travaux

• FOURNIER Nicolas	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-10 maison individuelle	29/10/2014
• BEAUVIR Jean-Marie et PATTIER Nathalie	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-41, maison individuelle	09/10/2014
• CHAMBRON Christine	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-46 maison individuelle	09/10/2014
• CHARTIER Simon	Les champs remplacement d'un appentis par un hangar	26/11/2014
• CLOITRE Didier et BRAURE Mireille	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-11, maison individuelle	17/11/2014
• BIQUE Christophe et HOMO Nathalie	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-31, maison individuelle	26/11/2014
• LAUNE Mickaël et Coralie	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-27, maison individuelle	11/12/2014
• GICQUEL Erwan et GILLES Florence	9 rue du pont, maison individuelle	12/12/2014
• MRABET Ramzi et LOCHU Khatia	ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-49, maison individuelle	19/12/2014

## Déclarations préalables

• POHER Philippe	47 allée du clos de la ruelle	abri de jardin	11/10/2014
• ROBERT Grégory	17 allée l'ourée du grand clos	garage	09/10/2014
• LELIEVRE Nicolas	La chaussée	cheminée	16/10/2014
• RICHARD Lucien	1 allée des lilas	Clôture	17/10/2014
• ALIX Anthony	12 allée l'ourée du grand clos	Extension	12/11/2014
• GARNIER Patrick	Le haut vaugreux	Piscine	26/11/2014
• BOUGERIE Jean-Charles	43 allée du clos de la ruelle	Abri de jardin	19/12/2014
• MAURANDI Brice	12 allée du clos bautrais	Piscine	09/01/2015

## Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

## Infirmière libérale à domicile

Mme LELAY Yolande  
La Trubailière - 35630 VIGNOC  
Tel : 02 99 69 83 37

# Mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc  
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94  
mairie.vignoc@orange.fr  
**N° urgence : 06 88 00 59 84**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
				14h30 18h30	

## Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Annick et Gérard".

## Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95

## Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

**La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h.** Elle est située dans le bas de l'allée de la Villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de ne déposer que vos déchets verts à cet endroit et de **recupérer vos sacs plastiques.**

## Déchetterie de Tinténac

### NOUVEAUX HORAIRES

- > Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h\*
- > Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h\*

\*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Permanence téléphonique de 13h00 à 17h00  
www.sictom-tinténac.fr

## Conteneur textile

Un conteneur de l'association "Le Relais", a été mis à votre disposition rue des Roses, près de la salle polyvalente. Cette association, membre d'Emmaüs France, a pour activité principale la collecte, le tri et le recyclage des textiles.

## Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h - 19h, Mardi : 16h30 - 18h  
Mercredi : 10h30 - 12h et 16h30 - 18h  
Samedi : 10h30 - 12h

Tél. : 02.99.69.82.37  
bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc  
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc  
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :  
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.*



# Dates à retenir

## MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

Dimanche 25 janvier : Bal en après-midi organisé par le CCAS et animé par Pour le plaisir  
Vendredi 30 janvier : Assemblée générale du Foot – 20h  
Dimanche 1<sup>er</sup> février : Bal organisé par la Chasse et animé par Claudy Parker  
Dimanche 8 février : Bal organisé par les Cyclos et animé par Carte blanche  
Dimanche 15 février : Bal organisé par la Chasse et animé par Sébastien Renard  
Samedi 28 février : Après-midi jeux en famille organisé par l'Apema  
Dimanche 1<sup>er</sup> mars : Bal organisé par le Foot et animé par Carte blanche  
Vendredi 6 mars : Assemblée générale de la Chasse – 18h  
Samedi 7 mars : Repas organisé par la fédération ASVHG  
Dimanche 8 mars : Bal organisé par le Foot et animé par Sébastien Renard  
Samedi 14 mars : Repas organisé par la Chasse  
Dimanche 15 mars : Bal organisé par le Club de la bonne entente et animé par Mimi et Serge Music  
Dimanche 22 mars : Braderie organisé par Tcha'o doudou  
Samedi 28 mars : Repas CCAS  
Dimanche 29 mars : Bal organisé par le CATM et animé par Philippe Renault  
Samedi 11 avril : Repas organisé par la Countr'ille  
Dimanche 12 avril : Bal organisé par les Classes 5  
Dimanche 26 avril : Bal organisé par les Cyclos et animé par Carte blanche

## MANIFESTATIONS

Samedi 31 janvier : cours d'art floral pour adultes – 10h à 12h dans le restaurant scolaire maternel  
Jeudi 5 février : création de bijoux adultes dans la salle au-dessus de la 4<sup>ème</sup> classe maternelle – 20h  
Jeudi 5 mars : création de bijoux adultes dans la salle au-dessus de la 4<sup>ème</sup> classe maternelle  
Samedi 28 mars : cours d'art floral pour adultes – 10h à 12h dans le restaurant scolaire maternel  
Jeudi 2 avril : création de bijoux adultes dans la salle au-dessus de la 4<sup>ème</sup> classe maternelle – 20h  
Samedi 25 avril : cours d'art floral pour adultes – 10h à 12h dans le restaurant scolaire maternel

# Etat-civil

L'année 2014 aura été marquée par 22 naissances, 14 décès et 5 mariages.

## NAISSANCES

BAILLOEUL Axel	4, square du Pré Neuf	né le 25 septembre 2014
BOUGAULT Shayman	Le Haut Méez	né le 17 octobre 2014
RUPELLAN Camille	16 allée du Champ Briant d'Ahault	né le 21 octobre 2014
SOUCHET Léo	23 rue de la Poste	né le 15 novembre 2014
LORANT Nanou	5 rue des Ecoles	née le 5 décembre 2014
PASSION June	5 rue Charlotte Lancelot	née le 9 décembre 2014
IZARN Jacinthe	La Touraudière	née le 23 décembre 2014

## DECES

MONNIER Fernand	2, allée des Lilas	le 16 octobre 2014
AUBREE épouse DAUVERGNE Marie-Thérèse	2 allée du Ruisseau	le 14 novembre 2014
YAKETE Levi	NANTES - rue Jean Olivesi	le 15 novembre 2014
RENAULT Hilaire	1, rue de l'ille	le 23 novembre 2014
ROBIN veuve HOUAL Marie	22 allée du Moulin	le 11 décembre 2014

## MARIAGES

Fabrice LINAY et Kerstin FELTE, le Haut Vaugreux, le 8 novembre 2014  
Ihab EL GHEZOUANI et Hélène COURCIER, 7 allée de la Fontaine, le 13 décembre 2014

# Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de votre différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que sur des litiges entre propriétaires et locataires.

- Mr JOUAN assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au 02.99.45.46.18.
- Mr RIMASSON assure tous les 15 jours à la mairie de La Mézière le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au 02.99.69.33.36.